



AVIS

Objet: Sicona – Centre – création d'une mare au lieu-dit « Rouscht » à Reckange.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 16 août 2022, réf EAU/AUT/22/00417, concernant la création d'une mare au lieu-dit « Rouscht » à Reckange est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 23 août au 1^{er} octobre 2022 inclus.



Mersch, le 22 août 2022
le secrétaire le bourgmestre